

---

# Préavis **10/2024** relatif à une demande de crédit de **CHF 114'500.00 TTC** pour la modernisation du système informatique comptable pour la partie «AISGE-Ecole » pour une mise en compatibilité MCH2

---

*Membre du CODIR responsable :*

*M. Paul MÉNARD et M. Pierre HOFMANN, membres CoDir, dicastère « Finances »*

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

## 1. Buts

### 1.1 Modernisation de nos applications informatiques

Depuis de nombreuses années, le service des finances travaille avec différentes applications pour la gestion comptable et financière.

Le logiciel comptable BDI, utilisé actuellement, est en fin de vie. Il n'y aura plus de mise à jour. Il est donc impératif d'évaluer sa modification et ainsi passer à une application qui pourra évoluer.

De plus, les applications actuelles ne permettent plus de répondre aux exigences d'une association intercommunale qui atteint maintenant près de 10'400 habitants et 1200 élèves. Plus particulièrement, la gestion des flux d'informations entre les différents dicastères est lourde et la gestion financière doit être améliorée.

Sur la base des données précitées, les mesures suivantes doivent être prises pour améliorer les processus du service des finances :

- Migration de la comptabilité générale de BDI sur Abacus
- Mise en place de la comptabilité fournisseurs sur Abacus
- Utilisation de la GED métier Abacus pour numériser les pièces comptables
- Possibilité d'utiliser le processus de visa électronique pour les fournisseurs
- Possibilité de gérer la refacturation interne en vue de la mise en place de la centrale d'achats
- Passage à MCH2 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Ces mesures de modernisations sont directement liées au passage à MCH2.

## 2. Cadre du projet de mise en place

### 2.1 Applications requises

- Applications de gestions financières

Elle doit permettre l'intégration des éléments suivants : la comptabilité analytique, la budgétisation, le tableau de financement, la planification et gestion des investissements. De plus, elle doit permettre la gestion des créanciers, en particulier la saisie automatisée des fournisseurs, des documents et de la validation des factures.

### 2.2 Formation

La proposition doit permettre la formation des utilisateurs pour l'ensemble des applications acquises.

### 2.3 Reprises des données

La proposition doit permettre la reprise des données : des fournisseurs (créanciers) et des clients (débiteurs). Par clients, l'AISGE entend les parents auxquels des factures sont envoyées : pour la carte de membre au Centre de jeunes, les frais de devoirs surveillés et les participations aux camps scolaires.

### 2.4 Mise en œuvre

La mise en œuvre comprendra :

- ⇒ l'installation et la coordination technique
- ⇒ le paramétrage Abacus
- ⇒ le paramétrage de la gestion des utilisateurs
- ⇒ le paramétrage de base de la comptabilité financière
- ⇒ la configuration des utilisateurs et des droits d'accès
- ⇒ le paramétrage de base de la comptabilité des débiteurs
- ⇒ le paramétrage de base de la comptabilité des fournisseurs
- ⇒ le paramétrage GECO-Facturation
- ⇒ la reprise des données (créanciers et débiteurs)
- ⇒ la formation de base
- ⇒ l'assistance au démarrage

## 3. Choix du programme et du prestataire

Le choix s'est porté sur le programme ABACUS en raison du module « Salaires » déjà en utilisé par l'AISGE-Ecole. D'autre part, l'AISGE-Accueil de jour est tenue sur le programme ABACUS. Dans la vision d'unification de nos deux secteurs, l'utilisation d'un même programme contribue fortement à une possibilité de soutien d'une comptabilité à l'autre, pour le partage des données lors des répartitions des coûts, mais également en cas d'absence de l'une ou l'autre de nos collaboratrices-teurs.

L'entreprise Ofisa-Informatique, reconnue et mandatée par le Canton de Vaud, est le prestataire de l'AISGE depuis sa création. Leur connaissance de nos différents logiciels actuels, ainsi que le développement qu'ils ont préparé pour ces migrations en vue du MCH2, sont les atouts majeurs qui ont induit notre choix.

## 4. Licences ABACUS à acquérir

Les applications requises pour lesquelles la modernisation est nécessaire concernent les champs d'activités suivants :



- Comptabilité Financière
- Comptabilité Débiteurs
- Comptabilité Créanciers
- Gestion des commandes (facturation)
- Gestion des dossiers / Scan des factures

Toutes ces licences sont prévues de base pour 4 utilisateurs simultanés ; en plus du comptable en charge du poste, la personne responsable des finances y aura accès pour la gestion financière et le suivi des divers secteurs. La comptable de l'AISGE-AdJ pourra également y avoir accès en cas d'absence du titulaire pour des actions comptables urgentes.

Le 4<sup>e</sup> utilisateur pourrait être réservé à un-e futur-e apprenti-e que le CoDir pourrait prévoir dans un futur projet de développement des administrations de l'AISGE.

## 5. Echéancier

L'échéancier suivant doit permettre l'installation des logiciels et le passage au plan comptable MCH2 au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

2024	a. formation MCH2 b. préparation de la conversion du plan de compte
2025	a. introduction du plan de compte converti MCH2 b. préparation du budget Ecole 2026
2026	a. 1 <sup>er</sup> janvier démarrage de l'exploitation des logiciels ABACUS

## 6. Coûts du projet

LICENCES EN ACQUISITION	Coûts uniques (HT)
Licence ABACUS Comptabilité - 4 utilisateurs	13'160.00 CHF
Licence ABACUS Comptabilité/Débiteurs - 4 utilisateurs	4'900.00 CHF
Licence ABACUS Comptabilité/Créanciers - 4 utilisateurs	7'500.00 CHF
Licence ABACUS Gestion des commandes - 4 utilisateurs	10'080.00 CHF
Licence dossiers d'archivage et scannage - 4 utilisateurs	7'000.00 CHF
Licence Aba Tools – 4 utilisateurs	3'360.00 CHF
Licence ATK – 4 utilisateurs ( <i>déjà inclus dans Abacus Salaires</i> )	0.00 CHF
Licence ABACUS Gestion des Immobilisations – 4 utilisateurs	7'000.00 CHF
Licence ABACUS Electronic Banking – 4 utilisateurs	700.00 CHF
Total net HT	53'700.00 CHF
<b>rabais "Education" 25%</b>	<b>./ 13'425.00 CHF</b>
<b>TOTAL DES LICENCES</b>	<b>40'275.00 CHF</b>

PRESTATIONS DE SERVICE ABACUS FINANCE	
Analyse des besoins	
Conception du projet	
Organisation et Gestion du projet	
Installation et coordination technique	
Paramétrage ABACUS Tool Kit	



Mandant de base (comptabilité de la société)	
Paramétrage de base comptabilité Financière	
Paramétrage de base comptabilité Débiteurs	
Paramétrage de base comptabilité Créanciers/Fournisseurs	
Paramétrage GECO-facturation	
Reprise des données	
Formations de base	
Assistance au démarrage	
Paramétrage-formation-assistance / IMMOB	8'800.00 CHF
Paramétrage-formation-assistance / E-Banking	3'520.00 CHF
Total HT des services estimés à 24-28 jours	50'000.00 CHF
<b>TOTAL DES PRESTATIONS</b>	<b>62'320.00 CHF</b>
TOTAL DES COÛTS DU PROJET HT	102'595.00 CHF
Divers et imprévus 3%	3'077.85 CHF
Sous-total des coûts du projet HT	105'672.85 CHF
TVA 8,1%	8'559.50 CHF
Sous-total des coûts du projet TTC	114'232.35 CHF
Arrondi	267.65 CHF
<b>TOTAL DU PROJET TTC (imprévus et arrondi compris)</b>	<b>114'500.00 CHF</b>

### Coûts annuels des mises à jour

Mise à jour annuel 17% des licences brut (CHF 53'700.00)	9'129.00
Licence Business Process Engine	400.00
Maintenance minimale ABACUS	418.00
Total brut coût de mise à jour annuel HT	9'947.00
<b>Rabais "Education" 25% octroyé par ABACUS Research</b>	<b>./ 2'486.75</b>
TOTAL NET de mise à jour annuel HT	7'460.25
TVA 8,1%	604.28
<b>TOTAL DES COÛTS DE MISE À JOUR ANNUEL À COMPTABILISER</b>	<b>8'064.53</b>

### Financement

Le CoDir sollicite l'autorisation de financer le coût de la modernisation du système informatique comptable « Ecole » par la trésorerie courante.

### Amortissement

Le montant de CHF 40'275.00 (coût des licences) sera amorti sur 5 ans, selon les nouvelles normes du RCom entrées en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. (montant annuel à amortir = CHF 8'055.00)

### Conclusions

Fondée sur ce qui précède, le Comité directeur de l'AISGE propose au Conseil Intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

- Vu **Préavis 10/2024** relatif à une demande de crédit de CHF 114'500.00 TTC pour la modernisation du système informatique comptable pour la partie « AISGE-Ecole » pour une mise en compatibilité MCH2
- Ouï le rapport de la commission des « ad hoc » chargée d'étudier ce projet
- Ouï le rapport de la commission de Gestion/Finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**Décide**

- I. **d'accepter** le préavis 10/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 114'500.00 TTC pour la modernisation du système informatique comptable pour la partie « AISGE-Ecole » pour une mise en compatibilité MCH2 ;
- II. **d'accorder** au Comité directeur de l'AISGE un crédit de CHF 114'500.00 TTC et d'autoriser la modernisation du système informatique comptable pour la partie « AISGE-Ecole » pour une mise en compatibilité MCH2 ;
- III. **d'autoriser** le Comité Directeur de l'AISGE de financer ce projet par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré par le CoDir AISGE dans sa séance du 11 octobre 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

 Au nom du CoDir AISGE :  
La Présidente : La Secrétaire :  
Evelyne RÖTH Evelyn LA FERLA  
  
